



N° 39 - Janvier 2003

Sommaire

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Changement d'adresse de La Salévienne

Conférences de La Salévienne

Le souverain Sénat de Savoie

Camille Folliet, prêtre et résistant

Visite de La Salévienne

Nouvelles saléviennes

Bibliothèque salévienne

AGENDA

"Les fondements historiques de l'identité savoyarde"

CARNET

Nos peines

COMMUNICATIONS DU CONGRÈS

A LIRE, VOIR, ENTENDRE

Publication sur la Savoie et les environs

Sortir

Souscription

IL ÉTAIT UNE FOIS

Projet de tunnel sous le mont Sion

L'Escalade de Genève du point de vue savoyard

Les Savoyards et l'Escalade : remettons les pendules à l'heure

Les sons ou les soms ?

"Les Allobroges. Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes"

LA VIE DE L'ASSOCIATION

CHANGEMENT D'ADRESSE DE LA SALEVIENNE

Attention ! L'adresse administrative de La Salévienne se situe désormais :

**4 route d'Annecy
74160 Saint-Julien-en-Genevois**

Le téléphone du secrétariat reste inchangé.

CONFERENCES DE LA SALEVIENNE

Le souverain Sénat de Savoie

Conférence présentée le 12 octobre 2002 dans la salle ECLA à Vulbens par **Laurent Perrillat**, archiviste paléographe, conservateur des bibliothèques, devant une assistance nombreuse et très intéressée.

Le Sénat de Savoie a joué un rôle extrêmement important dans l'histoire du duché, la vie judiciaire et, peut-on dire, dans la vie quotidienne sous l'Ancien Régime. Un sénat est, dans les Etats de la Maison de Savoie, une cour souveraine qui administre la justice au nom du duc et à laquelle sont également attribuées des compétences administratives et politiques. On notera qu'il existe d'autres sénats dans les Etats de Savoie : à Turin (établi en 1560) et à Nice (créé en 1614). Les Sénats savoyards ont leurs équivalents exacts en France avec les Parlements : ceux-ci sont aussi des cours suprêmes ou souveraines de justice avec des attributions politiques.

Origines et évolution

Aux origines du Sénat, on trouve au XIII^e siècle, le "*Consilium cum domino residens*" (conseil résident avec le comte) qui constitue l'assemblée de juristes spécialisés chargés de traiter les affaires de justice. Ce consilium suit le prince dans ses déplacements et très vite se sédentarise : ainsi, en novembre 1329, tout en maintenant le consilium cum domino residens, le comte Aymon crée le consilium Chamberiaci residens (conseil résident de Chambéry). Son organisation étant fixée en 1379 et confirmée par les Statuta Sabaudiae de 1430, cette cour de justice existe jusqu'à l'occupation française de 1536, où elle est remplacée par une institution française, le Parlement de Chambéry (organisé par un édit du 6 janvier 1539).

Lorsque Emmanuel-Philibert recouvre ses Etats en 1559, il crée "une justice souveraine qui sera intitulée le Sénat de Savoye" à Chambéry. On se réfère pour

l'établissement de cette juridiction au Conseil résident de Chambéry et au parlement français et dès le 13 avril 1560, le "Stil et règlement du Sénat de Savoie" est publié afin d'ordonner le fonctionnement du Sénat et de la justice en Savoie. Il sera en vigueur jusqu'au XVIII^e siècle.

Aux différentes occupations françaises (1600-1601, 1630-1631, 1690-1696 et 1703-1713) ou espagnole (1742-1749), le Sénat fait allégeance au nouveau maître. Il ne sera supprimé qu'en 1630-1631, pour être remplacé par un Conseil souverain, composé de magistrats français.

Les changements les plus importants qui interviennent dans l'organisation du Sénat ont lieu à partir du règne de Victor-Amédée II, au XVIII^e siècle. Les réformes de ce siècle, marquées notamment par la publication d'un nouveau code de lois, les Royales Constitutions (1723-1729 et 1770-1773), suppriment la vénalité des charges et ne retiennent que le seul mérite comme critère de nomination, réduisent les effectifs des magistrats, restreignent les pouvoirs du Sénat et entraînent la nomination aux postes importants (président, avocat général) de fonctionnaires piémontais, les Savoyards étant délibérément écartés.

Bien que favorable dans un premier temps à la Révolution et à l'annexion de septembre 1792, le Sénat doit mettre fin dès mars 1793 à son activité. Il ne renaît qu'en 1814 à Conflans puis, l'année suivante, est réinstallé à Chambéry.

Le régime sarde est une période où le Sénat voit ses pouvoirs politiques se réduire comme peau de chagrin. Le "coup de grâce" lui est porté par le Statuto de 1848, qui le cantonne au rôle d'une simple cour de justice. A l'Annexion, il est remplacé par la cour d'appel de Chambéry.

Attributions judiciaires, administratives et politiques du Sénat

Le Sénat, délégué du souverain pour toute affaire importante, rend des arrêts définitifs et sans appel (sauf auprès du duc de Savoie). En ce sens, il est un

organe extrêmement puissant, son autorité s'étendant sur le duché de Savoie proprement dit, le Val d'Aoste et, jusqu'en 1601, sur la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex. Il figure au sommet de la hiérarchie judiciaire au-dessus des conseils particuliers (des commis à Aoste, de Genevois à Annecy...), des juges-mages de chaque province et des châtelains.

En matière judiciaire, il connaît de toutes les affaires criminelles en première instance et, au civil et en première instance, des causes concernant certaines catégories sociales (nobles et vassaux, communautés, officiers ducaux, pauvres). En appel, il est susceptible de traiter toute affaire provenant d'un tribunal subalterne.

Le Sénat détient également des compétences administratives : il enregistre les lettres de nomination des agents ducaux, pour qu'ils puissent exercer leur charge. Il prend, par ses arrêts de règlement, sortes de lois propres au ressort du Sénat de Savoie, des mesures pragmatiques visant à ordonner la vie économique et sociale et à maintenir l'ordre public.

Ses pouvoirs politiques ne sont pas négligeables : il a la possibilité jusqu'au XVIII^e siècle de s'opposer à un édit ducal, en refusant de l'enregistrer et en soumettant au duc des remontrances. Il joue également le rôle d'un véritable ministère des cultes car c'est lui qui a la haute main sur tous les problèmes relatifs à l'administration de l'Eglise et également de ministère des affaires étrangères pour la Savoie car c'est lui qui négocie directement, sans passer par la cour de Turin, avec Genève notamment.

Fonctionnement interne de l'institution

Le Sénat ne dispose pas d'un bâtiment public pour tenir ses séances : il travaille dans les locaux du couvent des Dominicains à Chambéry. Dirigé par le président, qui règle la vie de la compagnie, distribue les affaires, signe les arrêts, il a des effectifs qui varient dans le temps (création d'une deuxième chambre

en 1587 et d'une troisième en 1773) mais restent relativement limités : jamais plus de 25 titulaires. En dehors du président, on compte le chevalier d'honneur, censé représenter la noblesse, les sénateurs qui sont les juges et constituent l'essentiel des effectifs, un Parquet (ministère public), composé d'un procureur général et d'un avocat général, représentant l'intérêt public et les droits du duc de Savoie. Parmi les officiers subalternes, on trouve deux greffiers, l'un civil et l'autre criminel, qui devaient tenir les écritures et dirigeaient toute une troupe de commis, de clerks et de greffiers chargés de copier, recopier, faire des extraits, etc. ; un secrétaire ordinaire et clavaire, chargé des problèmes d'intendance et de la gestion des archives ; six huissiers qui sont chargés d'une part de surveiller les entrées et sorties des audiences et d'autre part de faire exécuter les décisions de justice ; un audancier, sorte de greffier huissier spécial, chargé de suivre les audiences et d'en prendre la teneur en note. Tout un monde de scribes, clerks, procureurs, avocats et hommes de loi, gravitent à côté de tous ces officiers et s'agitent autour de la salle d'audience...

Très sensible aux questions de préséance dont les moindres détails sont notés dans les registres, le Sénat s'entourait d'une pompe et de tout un cérémonial propre à affirmer son autorité, qui est celle du duc de Savoie, et ce chaque jour comme dans les grandes occasions (réception des grands personnages, mariage, naissance et décès des princes etc.). On peut donc imaginer ces sénateurs vêtus de rouge et de noir en velours et satin qui défilaient graves et sérieux dans les rues de Chambéry, précédés des huissiers, pour aller entendre la messe à Saint-Dominique puis rendre la justice.

Quelques traits essentiels sont propres au Sénat et en font son originalité : il convient de les signaler brièvement. Le premier président est sans doute le personnage le plus en vue du duché car il tient parfois, sur délégation ducale, le rôle de gouverneur de la province. Le bureau

des pauvres est une institution fermement établie, notamment par les Statuta Sabaudiae de 1430 et un édit de 1680 : un avocat et un procureur rémunérés par le duc de Savoie sont chargés de l'assistance judiciaire des indigents, ce qui constitue une originalité par rapport aux tribunaux français qui ne connaissent pas ce service. Le Sénat dispose du privilège de nommer au souverain trois personnes pour exercer une charge ; le duc de Savoie choisit dans cette liste le futur titulaire. Enfin, le Sénat est censé ne pas errer (se tromper) en droit : il dispose donc d'une infaillibilité théorique, tout au moins sur le droit et non sur le fait. Toutes ces prérogatives qui font l'autorité du Sénat sont cependant combattues par le pouvoir centralisateur de Turin à partir du XVIII^e siècle.

On ne saurait évoquer le Sénat sans faire mention de la place qu'ont tenu ses membres dans l'histoire culturelle et intellectuelle de la Savoie. Nombre d'entre eux ont, en effet, fait partie de l'élite cultivée de leur temps. Il suffit de citer ici comme exemples Antoine Favre, le plus grand jurisconsulte savoyard et premier président du Sénat ou encore Joseph de Maistre, sénateur, grand écrivain français et ardent contre-révolutionnaire.

Corps puissant mais que les réformes centralisatrices piémontaises ont frustré de ses pouvoirs traditionnels aux XVIII^e et XIX^e siècles, le Sénat a été le gardien des intérêts et des privilèges de la Savoie. En sachant que cette cour n'a pas été exempte d'un certain nombre de maux (vénalité des charges, accaparement des offices par quelques grandes familles, cooptation...) et sans non plus sombrer dans un panégyrique exagéré, on peut dire, avec G. Pérouse, que le Sénat a été tout au long de son histoire " animé de cet esprit d'ordre et d'équité, qui fut le sien, dans l'ensemble, en dépit de quelques défaillances personnelles. C'est un grand nom que celui du Souverain Sénat de Savoie, et qui mérite du respect ".

Quelques ouvrages de référence sur ce sujet :

Trois ouvrages qui datent un peu mais demeurent les seuls travaux de synthèse :

- Burnier, Eugène, *Histoire du Sénat de Savoie et des autres compagnies judiciaires de la même province*, Chambéry, 1864.

- Chevalier, Laurent, *Essai sur le souverain Sénat de Savoie (1559-1793) : organisation, procédure, compétence*, Annecy, 1953.

- Pérouse, Gabriel, *Vieille Savoie, causeries historiques*, Chambéry, 1936.

On consultera également avec profit (mais également avec prudence car il contient des erreurs) le dossier de A. Weigel sur le Sénat de Savoie sur le site <http://www.sabaudia.org>

Camille Folliet, prêtre et résistant

C'est un voyage dans le temps d'une soixantaine d'années que **Hyacinthe Vulliez**¹, lui-même prêtre et écrivain, auteur notamment d'une biographie de saint François d'Assise chez Gallimard a proposé aux membres de La Salévienne au cours de sa conférence présentée le 14 décembre 2002 dans la salle communale de Vovray-en-Bornes.

D'une voix calme et posée, Hyacinthe Vulliez a présenté avec beaucoup de détails la vie brève (1908-1945) mais intense de ce prêtre humaniste et visionnaire. Il a commencé son récit par les funérailles de Camille Folliet, le 11 avril 1945 à Annecy. Le prêtre, qui était aumônier militaire, est mort des suites d'une blessure par balle mal soignée reçue sur le front des Alpes. Dans l'église de Notre Dame de Liesse, une foule comme Annecy n'en avait jamais vu se pressait autour du cercueil. Il y avait là de nombreux catholiques, laïcs ou religieux, mais aussi ses camarades de la division alpine, des résistants, des communistes, des socialistes, des syndicalistes de la CGT et de la CFTC ainsi que des anonymes venus rendre un dernier hommage à ce résistant exceptionnel.

¹ Hyacinthe Vulliez est l'auteur d'une biographie passionnante consacrée à la vie de Camille Folliet. Cet ouvrage est publié par les éditions du Vieil Annecy, 3 rue JJ Rousseau, 74000 Annecy.

Camille Folliet est né à Annecy en 1908. Issu d'une famille commerçante de la moyenne bourgeoisie locale, le jeune homme suit une scolarité normale dans des établissements catholiques. Ayant la vocation sacerdotale, il entre au grand séminaire en 1926. Il aurait souhaité poursuivre ses études théologiques à l'Institut Catholique de Paris, où il a l'impression qu'un vent de modernité souffle, mais son évêque n'en voit pas l'utilité et Camille Folliet est ordonné prêtre en 1932. Il est nommé vicaire de la paroisse d'Ugine. Il se sent tout de suite à l'aise dans cette cité ouvrière bâtie autour des aciéries où près de 50% de la population est d'origine étrangère avec notamment des communautés italienne, russe, polonaise, grecque, chinoise ou suisse ! Camille Folliet est au service des jeunes, il se dépense sans compter pour proposer des activités et crée rapidement une section de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC). La crise mondiale des années trente frappe durement les aciéries d'Ugine et l'abbé s'engage résolument au côté des ouvriers. En 1936, le Front Populaire et les accords de Matignon ont pour effet une forte augmentation des salaires de ces derniers. A Ugine, c'est la fête, autant pour la CFTC que pour les JOC qui ont tous deux largement contribué à cette victoire historique.

En 1940, Camille Folliet est nommé aumônier fédéral de la JOC. De retour à Annecy, il s'investit beaucoup pour aider les chômeurs, nombreux en cette période d'occupation. Secrètement, il sollicite les jocistes pour créer des filières d'aide aux réfugiés juifs pourchassés par les nazis. Il envoie ainsi des jeunes filles repérer les lieux de passages sur la frontière franco-suisse et c'est sous son impulsion que beaucoup de jocistes s'engageront dans la résistance. En 1943, l'instauration du Service du Travail Obligatoire (STO) divise l'église dont une grande partie de l'épiscopat soutient, passivement ou activement, le régime de Vichy. Pour Camille Folliet, les choses sont claires : « Il ne faut pas partir en Allemagne ! Partir

c'est trahir ! ». Dès lors, l'abbé Cam, comme le surnomme ses amis, met en place avec l'aide de la résistance des filières pour accueillir les réfractaires du STO. Ce sont ces jeunes gens venus de toutes la France qui formeront bientôt le gros des troupes du maquis. Camille Folliet ne prendra jamais la direction d'un groupe de résistants. Ni leader, ni chef, il est à la fois inspirateur, soutien et conseiller.

Malheureusement, son inlassable activité n'a pas échappé aux services de la police spéciale et il est obligé d'entrer dans la clandestinité. Il utilise alors toute son énergie pour installer et développer des camps de maquisards, notamment dans la vallée de Thônes. Changeant sans arrêt d'aspect, Camille Folliet parcourt à pied des dizaines de kilomètres pour aider les uns et les autres. A l'époque, le diocèse d'Annecy est à l'image du catholicisme français. Marqué à droite, il revendique une chrétienté solidement attachée au passé. Anticommuniste et souvent antisémite, il accepte difficilement les prises de position tranchées de l'abbé Folliet qui n'est heureusement pas le seul prêtre dans ce cas. L'abbé Cam est indigné par le manque de compassion de sa hiérarchie envers les réfugiés juifs : "Comment des religieux, des moines, peuvent-ils rester tranquilles dans leurs monastères alors que dehors le monde se déchire ? Face à des vies menacées, la réponse qui s'impose est de risquer la sienne !". Donnant toujours l'exemple, le prêtre convainc ses parents de cacher pendant deux ans une famille juive dans les combles de leur appartement du centre-ville d'Annecy. Pour aider les réfractaires et les Juifs à fuir la barbarie nazie, il n'hésite pas à solliciter les amis, les prêtres, les amis des amis et tous les gens qui peuvent être utiles. Activement recherché, Camille Folliet est arrêté par des militaires italiens en juin 1943 à Annecy. Après des interrogatoires musclés, il est condamné à dix ans de prison pour « Soutien à des bandes armées combattant les forces italiennes. Incarcéré en Italie, il est finalement libéré

le 21 mars 1944. Tout au long de ses séjours carcéraux, il aura épuisé la patience de ses geôliers en revendiquant sans cesse des améliorations pour ses condisciples ! Ce séjour à l'ombre lui aura néanmoins permis d'avoir des discussions passionnées avec des détenus communistes.

Libre, il rentre à Annecy où il comprend vite que sa vie est en danger. Son évêque l'envoie alors à la Mission de France à Lisieux. Après quelques mois de formation, il devient prêtre-ouvrier à Courbevoie, dans la région parisienne. Lors de l'insurrection de la Capitale, le 19 août 1944, Camille Folliet est aux avant-postes sur les barricades ! Pendant la période de l'épuration, il ne ménage pas sa peine pour lutter contre les exécutions sommaires. Il réfléchit aussi à son avenir. Va-t-il rester prêtre ouvrier ou continuer le combat contre les Nazis ? Finalement il s'engage comme aumônier dans l'armée de libération. Lors des terribles combats du Roc Noir, il est tragiquement blessé alors qu'il portait secours à un soldat agonisant. Hospitalisé à Aix-les-Bains, il décède des suites d'une septicémie le 9 avril 1945.

C'est ainsi que Hyacinthe Vulliez a conclu sa passionnante conférence, avant de répondre aux nombreuses questions du public présent.

Dominique Ernst, membre de La Salévienne, a bien voulu nous laisser reproduire son article paru dans Le Messenger et dans Le Dauphiné. Qu'il en soit remercié.

VISITE DE LA SALÉVIENNE

C'est dans le cadre féérique de la vieille ville de Genève illuminée par de superbes décorations de Noël que plus d'une quarantaine de membres de l'association d'histoire locale, La Salévienne, se sont retrouvés, vendredi 29 octobre, pour découvrir l'exposition. **Au-delà du mur, l'Escalade aux archives d'Etat.** Cette

exposition, conçue et réalisée par les archivistes genevois, s'inscrit dans le cadre du 400^e anniversaire de l'Escalade de 1602. Les Saléviens, qui étaient accueillis sur place par Marielle Déprez, vice-présidente de l'association, ont bénéficié d'une guide exceptionnelle en la personne de Martine Piguet, commissaire de l'exposition. Lors de la visite, elle a détaillé chaque vitrine en la replaçant dans son contexte historique et en distillant des anecdotes authentiques sur cette bataille d'une nuit qui fit dix-neuf morts chez les Genevois et soixante tués du côté des Savoyards.

Parmi les visiteurs de cette exposition ouverte à une heure inhabituelle grâce à la bienveillance de Catherine Santschi, archiviste de l'Etat, on pouvait noter la présence de Jean-Michel Thénard, le maire de Saint-Julien-en-Genevois. Il est venu pour admirer l'exemplaire genevois du fameux traité de Saint-Julien qui mit fin au conflit et vit pour la première fois le très catholique duc de Savoie reconnaître l'existence de la République protestante en 1603. Ce traité, dont on fêtera le 400^e anniversaire cette année, fera l'objet d'une série de manifestations exceptionnelles à Saint-Julien-en-Genevois en ce printemps 2003.

Parmi les nombreux documents présentés dans les vitrines, les visiteurs d'un soir ont pu admirer plusieurs gravures contemporaines de la bataille ainsi qu'une carte géographique détaillant le probable chemin suivi par les Savoyards depuis le château des Terreaux, situé à côté de la douane de Fossard, jusqu'à la plaine de Plainpalais.

En fin de visite, l'archiviste Roger Rosset a présenté aux Saléviens une vitrine de six mètres de long où l'on pouvait découvrir une partie de l'arbre généalogique de la célèbre Mère Royaume, née Catherine Cheynel à Lyon, qui versa sur les assaillants savoyards une marmite de soupe bouillante. A ce jour, cette célébrité genevoise ne compte pas moins de 1 505

descendants ! L'exposition présente également quelques vitrines sur la très populaire course de l'escalade qui fête cette année son 25^e anniversaire.

Dominique Ernst

reproduction de l' article paru dans Le Messenger.

NOUVELLES SALEVIENNES

COTISATIONS 2003

Vous avez reçu dernièrement l'appel de la cotisation pour 2003 qui se monte à 28 €. Si vous n'avez pas encore envoyé votre règlement, merci de le faire dans les meilleurs délais et ainsi éviter un travail administratif supplémentaire à nos bénévoles.

LIVRE SUR LES EGLISES DE VIRY

Il va être très important. De nouvelles trouvailles et un programme de fin d'année très chargé pour ceux qui ont la charge de cette publication entraîne un léger retard de la sortie de l'ouvrage, ce qui permettra de le rendre encore plus attractif. Merci aux souscripteurs pour leur patience. Le prix de souscription reste inchangé mais nous serons probablement obligés d'augmenter le prix de vente en librairie. Nous conseillons à tous ceux qui n'ont pas souscrit de le faire sans tarder. La souscription est prolongée jusqu'à fin février. (Version brochée : 21 €, 31,5 CHF. Version luxe : 39 €, 58,5 CHF).

LES SALEVIENS DE PARIS

Les Saléviens de Paris se sont retrouvés en ce début d'année 2003 autour de Marielle pour écouter Bernard Mouraz leur parler des "Brigades de gendarmerie frontière de Haute-Savoie pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945). L'exemple de l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois". C'est avec un grand

intérêt que nos membres parisiens ont suivi cette conférence dont le résumé sera donné dans le prochain Bénon.

SOCIETES SAVANTES ET CONGRES DE 2004

Le 7 décembre Claude Mégevand, accompagné de Claude Barbier et Maurice Baudrion, a « passé le crochon » à l'Académie d'histoire et d'archéologie de Maurienne et à son président Pierre Dompnier pour l'organisation du congrès de 2004. Celui-ci sera consacré au thème : **"Transport, échanges et voyageurs en Savoie"**. Près de vingt mois pour faire les recherches et préparer une conférence de 20 minutes. Vous avez des idées, un autre adhérent peut vous aider ! Faites nous connaître vos intentions.

Notre président a profité de cette réunion pour faire une analyse de la situation des sociétés savantes de Savoie et souhaiter un développement des relations avec l'assemblée des Pays de Savoie. Un premier rendez-vous est pris pour faire évoluer les statuts et rechercher davantage de synergies entre les différentes sociétés. Affaire à suivre.

RELATIONS AVEC LA PRESSE

Dominique Ernst, nouvel adhérent habitant de Vers, a bien voulu se charger des articles à faire paraître dans la presse tant au niveau du Dauphiné que du Messenger. Nos remerciements à M. Ernst qui vient combler un domaine qu'il était nécessaire de renforcer pour mieux faire connaître nos réalisations et conférences. Un grand merci pour cette heureuse initiative qui nous permet également d'avoir notre "reporter" sur place lors de conférences organisées par La Salévienne.

BIBLIOTHEQUE SALEVIENNE

DONS

Au-delà du mur. L'Escalade aux Archives d'Etat de Genève. Catalogue de l'exposition. Don de Mme Piguet, commissaire de l'exposition.

Mémoire d'une Suisse en guerre. La Vie... malgré tout par Fabienne Regard et Laurent Neury. Editions Cabedita. 280 p. Don des auteurs.

Un ensemble d'ouvrages agricoles (quatre cartons, dont l'inventaire est à faire) concernant essentiellement l'agriculture au XX^e siècle. De nombreux ouvrages sont consacrés aux structures (GAEC...), au droit (fermage, métayage), aux techniques agricoles, à l'économie, aux organisations agricoles... Il y a aussi une collection du journal l'Agriculteur du Sud-Est dans les années 1930. Ces ouvrages proviennent de la bibliothèque de l'Union des organisations du Sud-Est. Ils ont été récupérés par Claude Mégevand qui en a fait don à la bibliothèque de La Salévienne. Un ensemble d'ouvrages qui permettra d'aider les recherches de ceux qui souhaiteraient étudier l'agriculture de tout le XX^e siècle. Pour l'inventaire, encore un peu de patience...

Des protestants de droite par Philippe Duret, 2002. Intéressante présentation de documents familiaux (lettres, souvenirs rédigés), d'avant 1918 jusqu'après 1945, d'une famille de l'Ardèche. Don de l'auteur.

Etudes sur la transformation des nuages par Philippe Duret. Autobiographie pour 1965-1980. Par le titre, l'auteur a voulu rompre avec la conception traditionnelle de l'identité basée sur le modèle de l'arbre (les racines). Il croit au contraire que, sous l'influence du contexte nous transformons en permanence, comme les nuages qui changent de forme sous l'action du vent, de la température, etc. C'est ce qui rend

l'identité quasi-impossible à définir. Don de l'auteur.

ECHANGES

Hyppolite PERRET (1831-1919). Du Conseil d'Etat au Conseil général par Jacques Perret, suivi de **Mission à l'armée d'Italie en 1859** par Hippolyte Perret. 120 p. Académie du Faucigny n° 5, nouvelle série.

Taninges pendant la grande guerre de 1914-1918 & le Praz de Lys en 1924. 107 p. Académie du Faucigny n° 3, nouvelle série.

Etudes savoisiennes. Revue d'histoire et d'archéologie du Département d'histoire de l'université de Savoie. Grâce à un échange mis en place par notre président et Christian Sorrel, professeur d'Histoire à l'Université de Savoie et co-président de la Société savoissienne d'histoire et d'archéologie (SSHA), La Salévienne a obtenu les dix premiers numéros répartis en 7 tomes. On y trouvera de nombreux articles concernant toute la Savoie et une bibliographie très détaillée de tous les ouvrages parus pendant la période y compris les rapports de maîtrise des étudiants déposés à l'université.

Ours et Loup en Savoie seconde moitié du XVIII^e siècle, début du XX^e siècle par Frédéric Janin. L'histoire en Savoie n° 4 - NS-2002. SSHA. 19,50 €.

Revue historique vaudoise 2002 publiée par la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie. 207 p. A noter en particulier un article sur le cardinal Jacques de Menthonay, oncle de Guillaume de Menthonay, évêque de Lausanne.

ACHATS

Emmanuel Philibert, duc de Savoie par Marie José. Slatkine 1995. 349 p. "Sans doute, après Charles Quint et Henry IV, la plus énergique figure du seizième siècle... Neveu de Charles Quint, cousin de Philippe II d'Espagne, beau-frère de

Catherine de Médicis, Emmanuel-Philibert est pour nous un inconnu. Et pourtant... un petit prince presque misérable, né dans les montagnes de Savoie, ayant perdu la quasi-totalité de ses terres, devient l'un des principaux souverains de la péninsule italienne". Quelques exemplaires en vente à La Salévienne.

La Paix de Vervins, 1598 par la société archéologique et historique de Vervins et de la Thiérache. Collectif 228 p. Il comprend une édition complète du traité agrémenté ainsi que des commentaires sur l'histoire économique, religieuse et militaire du traité. Le traité de Vervins est cité dans le traité de Saint-Julien de 1603. Les négociations menées par le légat du pape, rétablissait la paix entre les puissances catholiques, la France, l'Espagne et la Savoie. Un document essentiel pour bien comprendre la situation dans le contexte européen de l'époque, quelques mois avant le traité de Lyon de 1601 et celui de Saint-Julien de 1603. Quelques exemplaires à réserver auprès de La Salévienne.

Vivre à Genève autour de 1600, la vie de tous les jours par Liliane Mottu-Weber, Anne-Marie Piuze, Berbard Lescaze. Slatkine 2002. 250 p. Un livre essentiel pour comprendre la vie au temps de l'Escalade et du traité de Saint-Julien. Quelques exemplaires en ventes à La Salévienne.

La Nuit de l'Escalade par Alex. Guillot, Ed. Elzingre. Réimpression de l'édition originale de 1915. Quelques exemplaires en vente à La Salévienne.

Journal du temps de l'Escalade : Genève et le monde en 1602 sous la direction de Corine Walker et Bernard Lescaze. Les auteurs relatent, à partir de courts articles, l'année 1602 à Genève et d'autres événements contemporains qui se sont déroulés dans le monde entier. Quelques exemplaires en vente à La Salévienne.

Echos Saléviens 1950 par Paul Taponnier. Il s'agit de l'ancêtre de nos Echos Saléviens dont nous avons repris le nom pour la revue de notre association.

AGENDA

« **Les fondements historiques de l'identité savoyarde** » colloque du millénaire de la Savoie organisé les 3 et 4 octobre 2003 au Château-Chartreuse de Ripaille. En effet la première mention d'Umbert I^{er} date de 1003. Il est reconnu comme le fondateur de la maison de Savoie et à l'origine de notre histoire si riche. Les conférences porteront sur l'histoire (la maison de Savoie, artisan de l'identité savoyarde, de 1003, jusqu'à quand ? ; l'abbaye d'Agaune dans l'histoire politique et religieuse de l'ensemble savoyard...), sur l'art (recherche des spécificités savoyardes ; rapport entre artistes et commanditaires), sur la langue (le rôle du franco-provençal dans la formation de l'identité savoyarde), le droit et les institutions, origines et spécificités de la cuisine et de l'alimentation, ainsi que l'image de la Savoie vue de l'extérieur. Propositions de communication à envoyer à l'Académie Chablaisienne, BP. 99, 74 200 Thonon. Renseignements au 04 79 38 51 69 ou 04 50 71 00 99.

CARNET

NOS PEINES

Nous avons appris avec tristesse le décès, trop rapide, de Suzanne Replumaz, épouse de Paul Guichonnet, président de l'Académie Florimontane, qui nous a récemment encore fait le plaisir de nous donner une conférence extrêmement intéressante. A Monsieur Guichonnet, à ses enfants et petits-enfants, La Salévienne adresse ses sincères condoléances.

COMMUNICATIONS DU CONGRES

Ainsi qu'il vous a été annoncé par ailleurs, les adhérents auront droit cette année, à la place des Échos Saléviens traditionnels, à la publication des actes du XXXIX^e congrès des sociétés savantes que nous avons eu l'honneur d'organiser, avec un ouvrage de près de 500 pages, **sans changement du montant de la cotisation !**

Nous commençons, dans ce Bénon, la publication des résumés des conférences qui ont été données pendant le congrès et dont le texte sera publié dans les Actes.

LES LIGNES DE DEFENSE BETONNEES DE 39/40 EN HAUTE-SAVOIE par Yves Bardé.

En septembre 1939, l'Etat-major français s'est inquiété d'une possible pénétration sur le territoire français de l'armée allemande qui aurait violé la neutralité suisse. Pour contrer cette menace, il a été décidé d'établir dans l'urgence des lignes de défense face à la frontière afin de barrer les voies de passages. Ainsi, plusieurs casemates en béton pour canon anti-char ou mitrailleuse ont été construites à Groisy-Charvonnex et à La Chapelle d'Abondance. L'implantation de ces ouvrages a été commandée par des impératifs tactiques mais également par des considérations diplomatiques compte tenu des traités frontaliers existants entre la Suisse et la France. Leur construction a duré jusqu'en juin 1940, en appliquant les techniques fixées par le Génie et en utilisant la main-d'œuvre militaire. Restés pour certains inachevés en juin 1940, ils ont été occupés par des unités militaires qui n'ont pas connu le feu.

Encore présents sur le sol aujourd'hui, et peu connus, même de la part des spécialistes, ces blockhaus portent témoignage d'une conception linéaire de la défense de la frontière (à l'exemple de la ligne Maginot), mais leur faible

concentration ne leur aurait permis de jouer qu'un rôle de freinage et non d'arrêt.

LA CIRCULATION CLANDESTINE À TRAVERS LES FRONTIÈRES SAVOYARDES DES OUVRAGES INTERDITS par Georgette Chevallier.

Au XIX^e siècle, à Turin, le roi « ne trouve point que ce soit une raison valable de laisser entrer des livres mauvais et d'en légitimer ainsi la propagation, parce qu'on ne peut empêcher l'introduction partielle par contrebande ».

Nous nous efforcerons, en utilisant des textes imprimés et des documents inédits, de voir comment, au XIX^e et à d'autres époques, les livres et libelles réputés « mauvais » traversaient les frontières savoyardes.

ESPACES DE TOPOGRAPHIE ET GÉOPOLITIQUE LEMANIQUE par Georges Charrière-Grillon.

Analyser une fuite en Egypte, délocalisée dans le bassin lémanique, c'est à partir de la conception d'une carte paysagère de fresque médiévale : la faucille du Léman est au centre du tableau, avec en haut le midi, donc la rive gauche savoyarde et en bas le septentrion avec la rive droite helvétique. Aux deux extrémités le delta du Rhône et son émissaire genevois. La fresque montre le cours supérieur du fleuve issu du Valais et du réservoir aqueux, nival ou glaciaire l'alimentant au sud-est. Au couchant, sortie du château de l'Île genevois, une barque halée est portée vers l'Écluse A l'arrière de cette rive gauche se dressent les massifs du Chablais et du Salève, ce dernier exhibant des fourches patibulaires correspondant au sentier et toponymie des pendus. Entre cimes on aperçoit le lac d'Annecy. La rive droite helvétique, elle, dresse au levant, dominant le grand lac, les rochers de Naye et la dent de Jaman. La Neveysse débouche entre les tours de Peilz et de Gerville. Un pont gothique, fortifié et à

péage, au droit de Chatel Saint-Denis, l'enjambe en direction du Mont-Pèlerin dont la croupe dégage la vue sur Lausanne. Un armailli portant ses fromages et la Sainte Famille progressent à la limite des deux cantons, marquée par une croix. Pays serein, prospère : l'équipée semble aller au concile de Bâle. Pourquoi ?

L'AFFAIRE DES FONDS FRONTALIERS

ou l'accord entre le conseil fédéral suisse et le gouvernement de la République française sur la compensation financière relative aux frontaliers travaillant à Genève par **Henry Chevalier**.

A partir de 1960 l'économie suisse est en progression. Les entreprises genevoises absorbent rapidement toute la main-d'œuvre disponible de la zone frontalière et ce n'est encore pas suffisant. Ingénieurs, cadres et techniciens sont alors recrutés dans divers régions françaises. Ils peuvent travailler en Suisse avec un statut de frontalière obtenu après six mois de résidence dans la zone frontalière de Genève.

Les impôts des frontaliers sont retenus sur leurs salaires, à la source, et versés à leurs communes de travail selon les règles fiscales genevoises. Les communes transfrontalières qui accueillent et logent les frontaliers se trouvent ainsi privées des impôts versés par cette population toujours plus exigeante en services publics. La République et Canton de Genève n'ayant pas signé, comme d'autres cantons suisses, de convention fiscale avec la France, ne désire pas modifier ses propres règles fiscales.

En mai 1971 les pourparlers franco-genevois, engagés depuis de nombreux mois pour trouver une solution à ce grave problème, sont définitivement rompus. L'impasse est désormais totale. Alors les maires frontaliers, regroupés dans l'association des communes frontalières qu'ils ont créée, rencontrent les élus genevois. Ensemble ils mettent au point un projet d'accord qui sera accepté par les

deux Etats. C'est une page très particulière de notre histoire, écrite par des maires frontaliers et des élus genevois entre 1968 et 1974, que cette conférence tentera de présenter.

CHEMINS DE FER ET FRONTIÈRES par **Gérard Lepère et Xavier Geillon**.

En Savoie, comme dans le reste du monde, le chemin de fer a toujours permis, grâce à sa formidable expansion, de dépasser les frontières autant politiques qu'humaines, même si son essor fut ralenti par les problèmes liés à celles-ci.

En effet, la construction des voies ferrées a renforcé l'unité de la région, favorisé le tourisme et le commerce, le percement du tunnel du Fréjus a consolidé le lien entre les deux capitales sardes qu'étaient Chambéry et Turin, avant de devenir le maillon entre l'Europe du nord et l'Italie.

Cependant, ces mêmes frontières ont été, et restent, un obstacle au transport ferroviaire puisque chaque état, voire chaque réseau, possède des écartements, des types de courant, des signalisations, etc., qui lui sont propres.

Ces divergences techniques seront passées en revue, commentées et agrémentées d'exemples concrets. Pour surmonter ces difficultés, les hommes font généralement preuve d'ingéniosité technique pour créer des matériels roulants et des techniques qui transcendent les frontières afin de réunir les pays.

LES LIMITES TERRITORIALES DANS LA VALLEE DE THONES AU MOYEN AGE. ESSAI DE DECHIFFREMENT DES TEXTES ET DES MARQUES TRAÇANT LES FRONTIÈRES SEIGNEURIALES ET PAYSANNES par **Michel Émerich**.

L'unité du territoire de Thônes à travers les siècles : de la châtellenie des comtes de Genevois au canton de la République,

en passant par le grenier à sel des ducs de Savoie.

À l'intérieur et aux limites de cette vallée de Thônes, plusieurs textes anciens fixent des frontières naturelles et artificielles : nants, montagnes, ponts, cols, bornes y sont désignés et dénommés. Peut-on retrouver ces limites et ces lieux-dits sur les documents modernes et dans la mémoire orale ?

Étude et analyse des transactions passées par les seigneurs des Clefs en 1290 avec le prieur du Reposoir ; en 1315 avec le comte de Genevois ; l'inféodation du comte de Genevois aux nobles des Clefs en 1334.

Des lieux et des noms de lieux évoquent des limites séculaires : la Pira Marqua, la Croix Fry, l'Épine.

MESTRAL ET MESTRALIE : QUELQUES ASPECTS D'UNE FONCTION FISCALE EN HAUTE-MAURIENNE par **Dominique Mestrallet**.

Après une approche de l'origine du mistral/mestral, nous vous proposons une étude sur les domaines d'intervention de cet agent fiscal qui permettra d'approcher la fonction réelle de cet agent administratif et de son rôle dans les États de Savoie, puis sa disparition.

COMMENT RETOURNER UNE FORTERESSE QUAND LA FRONTIÈRE CHANGE DE SENS par **André Dupouy**.

Dans une forteresse, les canons sont braqués vers l'ennemi. Mais si la frontière change et que l'ennemi ne se trouve plus devant mais derrière, il faut « retourner » la forteresse. Ceci pose de nombreux problèmes architecturaux et stratégiques, non seulement pour le fort lui-même, mais aussi pour les voies d'accès. Dans une région comme la nôtre où les frontières ont souvent changé, nous en avons de nombreux exemples : le fort Barreaux construit par les Savoyards, devenu français en 1598, le fort français d'Exilles

intégré au royaume de Sardaigne après le traité d'Utrecht en 1713, les forts sardes de l'Esseillon, français après l'Annexion, les forts du Mont-Cenis récupérés par la France en 1947.

LA FRONTIÈRE : COUPURE ET COUTURE DANS LE SYSTEME DES ECHANGES PENDULAIRES DE TRAVAILLEURS. LE CAS DU BASSIN FRANCO-VALDO-GENEVOIS par **Charles Hussy**.

Le traitement statistique des flux de pendulaires et de frontaliers est révélateur d'une double fonction de la frontière. D'une part, la diffusion à partir du lieu de résidence révèle une coupure entre Vaud, le Pays de Gex, le canton de Genève et la Haute-Savoie, signe d'un développement séparé de l'habitation de part et d'autre des frontières nationales ou cantonales/départementales. D'autre part, l'attraction sur les pendulaires et les frontaliers se marque dans un mouvement vers les emplois du canton de Genève, la Ville surtout mais aussi Meyrin-Vernier dont la centralité domine tout le bassin de vie. Cette situation plaide en faveur d'un développement mieux intégré de la résidence et d'une diffusion de centralités secondaires hors de l'espace urbanisé genevois, permettant d'abaisser la charge routière et ses émissions polluantes, tout en redistribuant les fonctions économiques et en rapprochant l'habitat et l'emploi.

LE LEMAN, SA FRONTIÈRE ET LA PECHE PROFESSIONNELLE par **Robert Huysecom**.

Le traité d'arbitrage du 30 octobre 1564 qui met fin à vingt-huit années d'hostilité entre le duc de Savoie et les seigneurs de Berne fixe la limite des conquêtes bernoises au milieu du lac. Ainsi est né le premier lac frontière. Quatre cent trente-huit ans après, ce traité, avec quelques légères adaptations, est toujours d'actualité en 2002. Cependant, de par sa forme de croissant et ses rives découpées,

déterminer avec précision le milieu du Léman est impossible. Ce flou semble poser peu de problèmes pendant des siècles, puis brusquement vers 1910, l'absence d'un tracé visible sera le prétexte de conflits durs entre pêcheurs professionnels français et gardes-pêches suisses. L'ouverture des eaux suisses aux pêcheurs professionnels français prévue par la convention franco-suisse de 1909 est violemment contestée par les pêcheurs suisses. Sa suppression le 23 décembre 1911, au lieu de ramener le calme, inspire plutôt à certains gardes un esprit de revanche vis-à-vis des Savoyards. L'usage généralisé des filets dérivants pouvant être entraînés par les courants dans les eaux suisses est le prétexte idéal pour activer des contestations qui portent essentiellement sur la position des filets. Ces événements fort médiatisés par une presse locale engagée interpellent ministres des affaires étrangères et diplomates. Matérialiser la frontière est possible mais son efficacité pas prouvée. Vers 1930, la volonté de toutes les parties de renouer des rapports cordiaux, dégonfle enfin l'importance de ces litiges. Actuellement radars et GPS s'imposent. En 2002, l'ouverture de la frontière reste un sujet tabou et sensible.

LA FORMATION DE LA DEFENSE DES FRONTIÈRES AU NORD DE L'ANCIEN DIOCÈSE DE GENÈVE AU MOYEN AGE (XII^e-XIV^e SIÈCLE) par Mathieu de la Corbière.

De la fin du XII^e au milieu du XIV^e siècle, le comté de Genève vit la fragmentation de ses terres septentrionales et la formation de trois grandes seigneuries. Les comtes de Genève durent en effet progressivement se retirer en deçà du lac Léman, du Rhône et de l'Arve, tandis que les comtes de Savoie se taillaient d'importants domaines. L'émergence des principautés résulta de l'affaiblissement du Saint-Empire romain germanique, des tentatives d'annexion du royaume d'Arles

et de Vienne par la France et des conquêtes de la Maison de Savoie.

Les conflits furent orchestrés dès le milieu du XIII^e siècle par les comtes de Savoie et les dauphins de Viennois. Les guerres favorisèrent la formation de véritables états en puissance : les principaux belligérants territorialisèrent lentement leur pouvoir et construisirent leur souveraineté grâce à la formation de puissants réseaux de châteaux, de bourgs fortifiés, de châtelainies et de baillages.

Les affrontements permirent aussi des innovations architecturales et techniques majeures et une modification typologique de l'habitat fortifié. Les circonscriptions entraînèrent la fixation de limites locales précises, militaires, politiques et juridiques, qui s'étendirent peu à peu à l'ensemble des principautés. Mais la véritable prise de conscience de limites d'état et de frontières militaires ne date que des années 1330-1350.

CHABLAIS-GENÈVE, LA DÉCOUVERTE D'UNE FRONTIÈRE. D'ÉTONNEMENTS EN RÉFLEXIONS MOROSES par Marie-Thérèse Hermann.

Un sentiment d'injustice par rapport à nos voisins genevois naquit en Savoie du Nord après 1870, sentiment que les "bilatérales" ne feront peut-être pas disparaître.

LES BRIGADES DE GENDARMERIE FRONTIÈRE DE HAUTE-SAVOIE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE (1939-1945). L'EXEMPLE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS par Bernard Mouraz.

Créées en 1938 dans le cadre de la législation visant à contrôler l'entrée des étrangers sur le sol national ; les brigades de gendarmeries-frontière sont chargées d'assurer un barrage solide pour rendre "pratiquement impossible" l'immigration clandestine.

Entre 1939 et 1944, la Haute-Savoie dispose de quinze brigades-frontière dont huit dans l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois. Destinées en 1939 à empêcher l'infiltration d'agents ennemis, ces brigades vont, après la défaite, être utilisées par le gouvernement de Vichy, puis par les autorités d'occupation, pour lutter contre le passage des clandestins (agents alliés et de France libre, et ceux qui fuient les persécutions). Cette étude présente, à partir des archives conservées au service historique de la gendarmerie nationale, la vie quotidienne de ces gendarmes et leur comportement face à une population qui, peu à peu, se rebelle. Certains gendarmes choisiront délibérément la résistance.

LES GRENIERS A SEL EN SAVOIE DANS LA SECONDE MOITIE DU XVI^e SIÈCLE : INSTALLATION ET RESSORT GEOGRAPHIQUE par **Laurent Perrillat**.

Le dénombrement de la gabelle du sel de 1561 est un document désormais bien connu des chercheurs et largement utilisé pour les études d'histoire économique, sociale et démographique. La mise en place, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, de greniers à sel et d'une administration pour percevoir le produit de cet impôt a en revanche été négligée. On se propose de voir quels ont été les principaux événements et les acteurs de l'installation des greniers à sel dans le duché de Savoie et de donner un aperçu du ressort géographique de chacun d'eux. Par cette contribution à la géographie historique des Etats de Savoie, une carte des limites des greniers à sel peut être dressée, en suivant les indications des procès-verbaux d'installation.



Dans le prochain Bénon, vous trouverez la suite des résumés des conférences données lors du congrès.

A LIRE, VOIR, ENTENDRE

PUBLICATIONS SUR LA SAVOIE ET LES ENVIRONS

Comprendre l'Escalade. Essai de géopolitique genevoise par Olivier Fatio et Béatrice Nicollier, 2002, 118 p. Cet ouvrage de très bonne qualité permet de resituer l'Escalade dans un contexte européen.

La mère Royaume, figure d'une héroïne, XVII^e - XXI^e siècle par Corinne Walker et Dominique Zumkeller. Georg. Société d'histoire de la Suisse romande, 142 p.

Paysan de part et d'autre du Léman par Laurent Gruaz, préface de Marc Veyrat, texte de Jean-Pierre Spilmont. Edition du Mont (Robert Taurines) 96 pages, 80 photos, 29 €. Le photographe a su cerner ce qui reste de la condition paysanne des deux côtés du Léman.

Mont-Blanc, conquête de l'imaginaire. Collection Paul Payot. Ouvrage d'un format exceptionnel (280 x 380) de 5 kilogrammes comprenant 500 gravures parmi les plus belles de la collection Payot. Plus qu'un livre, un ouvrage d'art.

SORTIR

Saisons de Pomier

A l'initiative de Claude Girod et Bernard Paccout la première séance des "Saisons" de Pomier a été un succès. La Salévienne y a contribué grandement puisque cinquante-six personnes ont acheté leur billet auprès de notre association et ont été sensibles à la réduction apportée par notre inter-médiaire. Nous sommes prêts à poursuivre notre appui à cette initiative qui dynamise les événements culturels dans notre région. Nous espérons que la réussite de ce spectacle moyenâgeux "Gargouille et le Prince" en attirera d'autres.

Quartier de mémoire : Vieille-Ville et ville vieille. Maison Tavel à Genève du 24 octobre 2002 au 6 avril 2003. Ce rendez-vous annuel avec des photographies anciennes propose une visite de la ville avant et pendant les grandes reconstructions de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Si l'aspect de la ville haute, devenue la Vieille-Ville, a peu changé, celui de la ville basse et de Saint-Gervais a été profondément voire complètement renouvelé. Ce retour dans la Genève ancienne s'inscrit dans le cadre des manifestations liées au 400^e anniversaire de l'Escalade.

SOUSCRIPTION

Un éditeur prévoit la réédition de "Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie" de Samuel Guichenon. La dernière réédition daterait de 1778. Un ouvrage pour collectionneur de 2036 p. en cinq volumes (230 €) ou deux volumes en exemplaire luxe (665 €). Commande ou renseignements à M. R. Ferraris, 309 C chemin du Château de Crangeat, 01340 ATTIGNAT ; robert.ferraris@worldonline.fr

IL ETAIT UNE FOIS...

PROJET DE TUNNEL SOUS LE MONT SION

Séance du Directoire du département du Mont-Blanc (28 fructidor an II, 14 septembre 1793)

"Les citoyens Grand, administrateur, et Mongenet, ingénieur en chef, déposent, au nom du 3^e bureau, un rapport sur divers travaux d'intérêt public à exécuter dans le département du Mont-Blanc. Ils proposent, notamment : 1° de transporter sous Onex le pont de bateaux qui existe sur le Rhône entre Vulbens et Collonges, lequel sera remplacé par le bac d'Onex ;

2° d'ouvrir une communication navigable entre le Lac Léman et le Rhône au moyen d'un canal qui, du lac, irait rejoindre l'Arve à sa jonction avec la Menoge ; l'Arve serait en partie détournée dès cet endroit et suivrait les rochers du Salève et la vallée qui, par Saint-Julien, tend à Viry d'où le canal serait dirigé vers le mont Sion qu'il atteindrait au moyen d'écluses et qu'il traverserait par une voie souterraine pour aboutir dans les Usses, au-dessus de Frangy, et de là à Seyssel. Cette canalisation complèterait ainsi le projet de relier le Rhin au Rhône par les lacs de la Suisse".

César Duval ajoute en note que le projet, envoyé au gouvernement français, faillit être exécuté en l'an VI²

Texte relevé par **Michel Cusin-Brens**

L'ESCALADE DE GENEVE DU POINT DE VUE SAVOYARD

par **Claude Weber**

Dès le début de l'entreprise, nous avons un point de vue très différent à Genève ou en Savoie.

En 1602, depuis vingt ans, la Savoie a adopté le nouveau calendrier, dit "grégorien" car proposé par le pape Grégoire XIII pour corriger les erreurs du calendrier julien : dix jours de différence à la fin du XVI^e siècle. Ceci est impensable pour les protestants genevois qui ne l'adoptèrent qu'en 1700.

La date du 21-22 décembre est donc bien choisie par le duc Charles-Emmanuel I^{er}. Ce sera la nuit la plus longue de l'année. La lune qui doit se coucher à minuit éclairera l'approche mais disparaîtra avant l'assaut. Le pillage de la ville sera terminé les 22-23 et on aura le temps d'organiser la messe de minuit à Saint-Pierre où Calvin a supprimé la fête de

² (César Duval, *Ternier et Saint-Julien*, Genève-Saint-Julien, 1879. Lafitte Reprints, Marseille 1977, p. 224).

Noël. Le duc veut y assister "à la confusion des mânes de Calvin".

Si l'Escalade n'a pas seulement une raison religieuse, depuis longtemps la Savoie cherche à avoir Genève, placée au centre de ses états, comme capitale.

Jusqu'à la Réforme, la Savoie avait un pied dans la ville par l'évêque, souvent un cadet de la Maison de Savoie ou un proche du duc. En 1535, l'évêque fuit Genève pour Annecy. Genève se replie sur elle-même et répare ses remparts.

Charles-Emmanuel qui règnera de 1580 à 1630 ne peut pas l'admettre. Les esprits sont exacerbés par les tensions religieuses et Charles-Emmanuel rêve de reconstituer le royaume de Bourgogne.

Les relations entre Genève et Savoie étaient au plus mal depuis plus de vingt ans. La peste sévit avec la famine en 1577 et un blocus savoyard autour de Genève en 1586 amène les Genevois à manger de l'herbe ! Les enclaves et mandements genevois : Jussy, Peney et Thiez enveniment encore plus les choses.

Les Bernois, alliés protestants des Genevois, appelés au secours, envahissent le Chablais et la Savoie du Nord puis restituent leurs prises, sauf le bailliage de Gaillard mais ne pénètrent pas dans l'apanage des Genevois-Nemours, soit tout le Salève. Ils ne pourront empêcher plus tard les troupes espagnoles puis les françaises ni de passer ni de se répandre dans la campagne en hiver quand les hostilités s'arrêtent et que les soldats ne sont pas payés. Il y a même des soldats "à la picorée" qui rançonnent au Pas-de-l'Echelle et forcent les paysans à les nourrir.

Les châteaux sont brûlés, de côté et d'autre, dont celui de Monnetier le 31 octobre 1589. Les trahisures sont partagées des deux côtés.

La forteresse de Ternier, défendue par les Genevois et assiégée par les Savoyards, tombe. Charles-Emmanuel promet la vie sauve aux assiégés. Ils se rendent et soixante seront pendus aux arbres d'alentour dont treize au fameux châtaignier devenu historique.

A La Roche, les Genevois entrés dans la ville à trois heures du matin, vont à l'église où ils piétinent les hosties et repartent avec un abondant butin chargé sur leurs chevaux.

A Versoix, les Genevois massacrent trois cents Savoyards et délivrent les galériens turcs qu'ils emmènent à Genève d'où ils refusent de partir et feront souche.

Le malentendu complet est à Bonne où les Savoyards laissent sortir la garnison genevoise de cent cinquante hommes. Ils mettent ensuite le feu par mégarde à la réserve de poudre : cinquante sont tués. Croyant à une mine laissée par les Genevois, ils les rattrapent et les tuent tous.

Enfin, venons-en à l'Escalade, très bien préparée par les espions du duc qui étaient venus à plusieurs reprises observer les murailles, les portes, mesurer la hauteur pour commander les échelles démontables... Les armures étaient sombres. On a parlé de tentative de camouflage par du noir de fumée mais il paraît que c'était un alliage très "à la mode" à cette époque et l'affaire devait réussir.

Si les troupes "savoyardes" étaient formées d'Espagnols, de Piémontais, de quelques Lombards et Napolitains, les "héros genevois" de l'Escalade sont sans aucun doute la Mère Royaume, réfugiée de Lyon à la Révocation de l'Edit de Nantes en 1572, et Isaac Mercier qui abattit la herse et empêcha le gros des troupes de pénétrer dans la ville. Il était Lorrain et on réduisit sa taxe de naturalisation en remerciements.

Les Savoyards, pris vivants dans la ville, se trouvent surtout être des chefs nobles savoyards ou même dauphinois. Ils crurent pouvoir se racheter comme l'avaient fait les prisonniers de La Roche douze ans auparavant. Ils furent sommairement jugés pour "acte de banditisme" et pendus immédiatement puis décapités. Leurs treize têtes, ainsi que celles des soldats savoyards morts au combat furent ensuite exposées sur le rempart de la Corratierie et les corps jetés au Rhône.

Le plus noble parmi ces prisonniers était François de Sonnaz, châtelain des Habères. Sa famille avait fourni cinq évêques et un grand-maître de l'Ordre des Templiers. Son père, Ami de Gerbais, seigneur de Sonnaz, était mort à la suite de l'échauffourée de Bonne. Il n'avait pas encore mis ses affaires en ordre. A sa demande, on appelle un notaire. Il teste et signe et est aussitôt pendu. Le 38^e couplet du *Cé Qu'é Laino*³ (composé vers 1620) lui est en partie consacré, avec un Chaffardon⁴.

Un autre Savoyard est plus chanceux. Enfermé dans la ville, il se réfugie au Molard dans une auberge où la servante est une "payse". Elle le cache à la cave, lui trouve des vêtements civils et il sort quelques jours après par la porte de Rive.

En Savoie du Nord, en tous cas, beaucoup ne voient dans l'entreprise de Charles-Emmanuel qu'une rupture avec la vie quotidienne de commerce et de services avec Genève, ce qui aidait bien à joindre les deux bouts. A la nouvelle de la défaite du duc, il y aura des feux de joie à Saint-Julien où le traité de 1603 rétablit la paix, malgré les vingt-huit ans qu'il restait à subir Charles-Emmanuel.

Deux événements, à la fin du XVI^e siècle, avaient contribué à détacher les Savoyards de leur monarchie : la gabelle du sel, établie en 1551, et le départ de la cour de Savoie à Turin en 1563.

A trois reprises, les habitants demanderont leur rattachement à Genève, puis à la Suisse : sous François I^{er}, en 1815 et en 1860.

Il est ironique qu'après la défaite complète et définitive de la Maison de Savoie pour s'emparer de Genève, ses descendants, sitôt bannis d'Italie à la fin de la dernière guerre, s'y fixeront à la satisfaction de tous.

Aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, les esprits ne sont pas encore calmés et ce n'est qu'en 1902, (300^e anniversaire de l'Escalade) qu'un culte d'action de grâce est institué régulièrement à Saint-Pierre.

³ Un des noms de Dieu : "Celui qui est là-haut".

⁴ Endroit appelé ainsi au Salève.

Durant le XIX^e siècle, on ne voulait pas vexer les Communes réunies.

A la fin des années 1850, on décide pourtant de commémorer l'Escalade par une fontaine en bas de la cité où la lutte fut la plus ardente. Les bas-reliefs relateront les différents épisodes. Le bassin sera en granit d'un bloc erratique d'Esery. Les ouvriers qui livrent ce matériau apprennent alors à quoi sera consacré leur granit et disent que, s'il n'était pas si lourd, ils le remporteraient immédiatement.

Rêvons un peu. Et si l'Escalade de Genève avait réussi. L'entité réalisée aurait pu être viable et exister encore de nos jours. L'unité de l'Italie aurait été retardée. Genève ne serait pas dominée par Berne et Zurich ni la Savoie centralisée depuis Paris...

Principaux ouvrages consultés :

Dessaix Antony, *Légendes et traditions en Haute Savoie*, Sierre, 2000.

Devos Roger et Groperrin Bernard, *La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, Rennes, 1985.

Ménabréa Henri, *Histoire de la Savoie*, Paris, 1933.

Walker Corinne, *La Mère Royaume*, Genève, 2002.

LES SAVOYARDS ET L'ESCALADE : REMETTONS LES PENDULES A L'HEURE

par Claude Mégevand

Qui était donc ces Genevois qui ont péri la nuit de l'Escalade pour défendre Genève ? La liste nous en est connue notamment par la plaque qui a été gravée à leur nom dès 1603 sur le mur septentrional du temple de Saint-Gervais ; L'association « La Compagnie de 1602 » a repris cette liste dans un petit opuscule de 1977 intitulé « ceux de 1602 » où elle rappelle le rôle de chacun dans la nuit de l'Escalade, quelques éléments de leur vie ainsi que le lieu et les circonstances de leur mort. Elle établit également une fiche

sur les trois héros « survivants » de l'Escalade ; sur les dix-huit morts « genevois » de l'Escalade, le plus jeune a 25 ans et le plus âgé 65 ans. La moyenne se situant autour de 40 ans. On notera que la liste des morts ne comprend que des hommes. Parmi ceux-ci, dix sont considérés comme « bourgeois » ou « citoyens » et huit comme « habitant ». A noter que ces derniers sont installés à Genève depuis moins de 30 ans et même très récemment comme Girard Muzy (1598) et Martin Debolo (1588). « Les citoyens » appartiennent à des familles devenues « bourgeois » de Genève de façon assez récente (en moyenne 74 ans d'ancienneté). Seulement deux parmi les dix descendent de famille ayant acquis la bourgeoisie depuis plus d'un siècle.

Quand on examine l'origine géographique des « habitants » tués, on est davantage surpris. Quatre sont nés ou ont été Savoyards (Martin Debolo de Saint Saphorien, paroisse d'Andilly, Michel Monnard de Saint-Jeoire, Girard Muzy de Viuz-en-Sallaz et Jean Guignet de Gex ; trois sont d'origine française et un Picard. Quand aux citoyens et bourgeois, quatre également ont une origine dans les anciennes provinces savoyardes (Jean Canal à Turin, Louis Bandière à Corly en Faucigny, Louis Gallatin à Arlod en Michaille et Pierre Gabriol à Villars en Piémont), deux ont des origines de régions italiennes (Crémone et Messine), deux proviennent du Jura, un de Champagne, un autre de Dijon et le dernier de la région de Neuchâtel. On ne peut que constater que ceux qui ont donné leur vie pour Genève ne sont pas les plus anciens Genevois et que, curieusement, les sujets d'origine savoyarde ont payé durement pour défendre Genève contre le duc... de Savoie.

Notre surprise ne s'arrête pas là. Quand on regarde le *curriculum vitae* des trois héros survivants, on peut être également surpris. Chacun sait que la mère Royaume, née Catherine Cheynel, était d'origine lyonnaise et vint s'installer à Genève en 1572. C'est elle qui coiffa un Savoyard de sa marmite. Isaac Mercier, « seul héros à

avoir échappé au massacre » est né en 1573 à Genève d'un père lorrain. La troisième héroïne, un peu moins connue, surprendra peut-être le lecteur du Bénon. Il s'agit de « Dame Piaget » dont « le vrai acte de courage fut d'avoir jeté, du haut de sa fenêtre, aux défenseurs de Genève, la clé de la porte de l'allée traversière, afin qu'ils soient tous massacrés ». Dame Piaget s'appelait Jeanne et elle était la fille de Claude Baud de Pressilly (sic) et de Marie Varro. Nous pensons que son origine est bien issue de la commune de Présilly où l'on trouve encore aujourd'hui le lieu-dit chez le Beau (avec des écritures variables) qui rappelle cette famille et, 130 ans plus tard, on peut lire sur les tabelles du cadastre sarde que la famille Piaget de Genève est encore propriétaire de terres à Présilly. Quand on sait que l'armée du duc comptait un grand nombre d'Espagnols et de mercenaires, on voit que ce conflit savoyardo-genevois n'était pas dans la composition des forces aussi évidentes que l'on voudrait bien le laisser croire. Des Savoyards ont payé de leur vie la défense de Genève, des Espagnols ont participé à l'attaque de Genève...

LES SONS OU LES SOMS ?

par Michel Cusin-Brens

On peut se demander pourquoi, dans le parler local, la colline du Mont-Sion est devenue, du moins sur les versants de Charly et Présilly, les Sons. Il est probable que cette appellation soit très ancienne et qu'elle provienne du latin parlé au Moyen Âge. En effet, on trouve dans une sentence rendue par Arducius de Faucigny, évêque de Genève, en faveur de la chartreuse d'Oujon au sujet des droits de pâturages du Vuache oriental contestés par l'abbaye de Chésery, située alors dans la vallée de la Valserine mais faisant partie du comté de Genève puis du duché de Savoie, la mention suivante :

"Ut Arva usque ad montem Esoni et usque ad villam Valeriacum et Jurim, que

*tendit in Rodanum Alionenses omnibus libere pascuis uterentur et a sumo **montis Esoni** versus Chosmundum et a predicta jure versus Vaschium Chisiriacenses pascua libere possiderent".*

Ce qu'Olivier Guichard⁵ traduit ainsi :

"A ceux d'Oujon devaient donc revenir les droits de pâturages situés entre l'Arve et le mont Sion, le Vuache et Valleiry, et à ceux de Chézery les droits de pâturages situés entre le mont Sion et le Rhône en longeant le Vuache du côté de Chaumont". L'accentuation latine sur la deuxième syllabe de *Esoni* a produit comme souvent, au Moyen Age, la chute de la première syllabe et de la terminaison non accentuées.

" LES ALLOBROGES. GAULOIS ET ROMAINS DU RHONE AUX ALPES"

Philippe Duret nous donne un aperçu de ce qu'étaient les Allobroges à l'occasion de l'exposition au Musée dauphinois à Grenoble, (30 rue Maurice Gignoux, jusqu'au 15 septembre 2003), "Les Allobroges : Gaulois et romains en Rhône Alpes". De l'indépendance à la période romaine (4^e siècle avant J.C. - 2^e siècle après J.C.). Plusieurs musées (Annecy, Genève, Saint-Romain-en-Gal,...) ont prêté des pièces pour cette exposition. Un magnifique catalogue de l'exposition permet d'approfondir.

Le nom *Allobroge* signifie "transférés d'un autre lieu", autrement dit : immigrants, gens du voyage. Il pourrait s'agir du même peuple que ces *Gésates* rhônalpins (le *gaesum* est une lance), mercenaires effectuant des raids de pillage en Grèce (à Delphes) et en Anatolie au début du III^e siècle avant notre ère puis revenant en Gaule du Nord et du Sud avec des bijoux et des rites nouveaux. En - 232 et - 222 on les signale en Italie.

A partir du III^e siècle av. J.-C. les Allobroges occupent un territoire

⁵ Olivier Guichard, *l'Abbaye de Chézery, Des origines à la Grande Peste (1140-1348)*, Société d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Gex, novembre 200, p.139.

correspondant grosso modo à la Savoie, la Haute-Savoie, l'Isère et le canton de Genève. Là cohabitent plusieurs cultures, avec une nette différence entre les Gaulois de l'avant-pays et les habitants des Alpes centrales, moins celtisés.

Loin de l'image trompeuse du petit village gaulois frileusement replié sur son « identité » (un mot qui ne veut rien dire), les Allobroges contrôlent une partie de l'axe rhodanien et possèdent ainsi une place de choix sur les grandes routes commerciales du nord et du sud de l'Europe. Ils exportent vers la Méditerranée de la résine, des fromages, de la laine, du cuir et importent d'Italie de la céramique et des amphores, du vin et de l'huile.

Dans leur capitale (Vienne) on a trouvé des murs avec du mortier de chaux, technique plus italienne que celtique. Leurs monnaies s'inspirent de modèles grecs, carthaginois et romains.

A Genève, bourgade allobroge, on a mis à jour des traces de sacrifices humains à but religieux (entre les IV^e et II^e siècles av. J.-C.), coutume typiquement gauloise. Après - 100 les mentalités changent et les Genevois façonnent une grande statue en bois placée sur une colonne, à l'imitation des Romains qui honoraient ainsi des divinités ou des notables dans leurs ports.

Les Allobroges sont battus par les armées romaines en - 121 et les vainqueurs incorporent leur territoire à la nouvelle province de Narbonnaise.

Les Allobroges se romanisent de plus en plus. Annecy (Boutae) édifie un théâtre, un forum bordé d'une basilique, des thermes, des temples. A Verna (Isère) on a trouvé un char de parade qui mêle traditions celtiques et romaines. La vaisselle se romanise sans jamais abandonner les formes et techniques indigènes. Certains privilégiés reçoivent la citoyenneté romaine.

Dès lors, on comprend mieux pourquoi en - 58 les Allobroges restent fidèles à

Rome malgré les offres de Vercingétorix. Il faudrait être fou pour préférer une nouvelle boucherie à la paix et à la modernité du *roman way of life*.

La romanisation s'accélère. On construit des villas de style romain (Saint-Romain-de-Jalionas, Isère, et Saint-Paul-lès-Romans, Drôme). Le modèle est parfois transformé pour mieux s'adapter au climat local (fouilles de Vienne). Certaines possèdent des mosaïques luxueuses, ainsi à Clonas-sur-Varèze et à Polliénas, en Isère. Les notables s'intègrent à la *high society* impériale, tel ce Viennois nommé Asiaticus qui monte à Rome et devient l'ami personnel des empereurs Caligula et Claude (premier siècle de notre ère). Les dénominations des Viennois témoignent d'une double influence linguistique, latine et celte.

Les Allobroges deviennent un parfait exemple du *melting pot* romain que vante Claude dans un discours célèbre : "*A-t-on à regretter que les Balbus soient venus*

d'Espagne et d'autres hommes non moins illustres de la Gaule Narbonnaise ? Leurs descendants sont encore parmi nous et leur amour pour notre patrie ne le cède pas au nôtre" (selon Tacite, *Annales*).

Voyez également cet *Eloge de Rome* par Aelius Aristide en 143 : "*Cette vieille parole si souvent répétée que la terre est la patrie commune des hommes, vous en avez fait une réalité vivante*".

Ainsi, les Allobroges/Gésates se forgent-ils une "identité" jamais immobile, complexe et difficile à définir parce qu'ouverte au monde et influencée par les cultures voisines. Une "identité" fluide comme les eaux d'un fleuve.

Pour reprendre les propos du harpiste breton Alan Stivell, la culture celte aime à se faufiler entre les frontières : "*Celtie, au croisement des peuples du nord et du sud*".

LA SALÉVIENNE VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2003

Rédaction

Claude Weber, Michel Cusin-Brens, François Déprez, Philippe Duret, Dominique Ernst, Claude Mégevand, Laurent Perrillat et les auteurs des résumés des communications qui paraîtront dans les Actes.

Responsable de la publication : Marielle Déprez

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter **LA SALÉVIENNE** – 4 route d'Annecy - 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Téléphone : 04.50.35.68.36 - Fax : 04.50.35.63.16

Email : la-salevienne@wanadoo.fr (président) - Megevandcerise@aol.com (administration)

Site WEB : <http://www.la-salevienne.org>